



GESTION DU PATRIMOINE

Éléments à prendre en compte en temps de crise actuelle

XAVIER MAYMÓ

CEO

Fimarge SFI, SA

Que le patrimoine soit directement géré par la famille, un Multi ou Single Family office, la crise financière et économique globale actuelle, de type structurel, a de profondes répercussions sociales et macroéconomiques, et elle engage une politique conservatrice de mouvements dans les prochaines années ; il faudra alors concentrer ses efforts sur les aspects suivants:

- **Continuer rationnellement l'initiative d'investissement** afin de (1) consolider les projets mis en œuvre, (2) organiser au niveau stratégique et opérationnel le patrimoine familial actuel et (3) écarter les risques commerciaux et/ou réputationnels
- Il ne s'agit pas de ne plus réaliser de nouveaux investissements ni de ne plus participer à des projets innovateurs, mais d'y faire face de façon temporairement conservatrice, que ce soit en termes d'investissement en temps ou en argent. En cas d'excès de liquidités, **réaliser des investissements sélectifs** – bien que le rendement ne soit pas immédiat – dans le but d'accroître le patrimoine à long terme
- **Continuer de réunir des typologies d'activités et d'investissements** (secteurs d'activité) afin d'appliquer des processus de contrôle et de suivi adéquats, d'obtenir une rentabilité conformes au niveau de risque calculé pour chacune
- **Adapter la situation juridique du patrimoine familial à la réalité présente**, en créant et/ou en consolidant des sociétés clés
- **Créer une structure de taille minimale** qui aide efficacement la famille et son patrimoine, suivant des lignes directrices de family office (SFO o MFO)
- Structurer les différents objectifs des secteurs d'activité du family office suivant **une approche unique** liée à la philosophie familiale de gestion, d'investissement et d'intervention. Assurer la mise en œuvre de la philosophie familiale pour chaque action professionnelle et veiller à ce que l'image soit en adéquation avec cette philosophie. Exemples d'activités à développer : dynamiser la « Family Constitution » ; mettre en place des protocoles externes et internes pour définir les actions ; etc.